

## L'ÉGLISE (première partie)

Notre Seigneur n'a pas voulu que nous nous sanctifions et nous sauvions tout seuls (comme le pensent les protestants) mais dans et par une société qu'Il a instituée pour cela : l'Église. C'est en Elle qu'Il est toujours parmi nous : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles ».

### I- DÉFINITION

L'Église est la société de tous les chrétiens, fondée par Jésus-Christ et dirigée par le pape et les évêques. Il y a deux éléments indissociables dans l'Église (qui est un objet de Foi, un mystère) :

- ÉGLISE
- Une société, un corps, un groupe d'hommes distinct (= **matière**)  
(Aspect naturel)
  - Un esprit, une âme, un but commun (= **forme**)  
(Aspect surnaturel)

Remarque : \* Réduire l'Église à l'un ou l'autre de ces éléments, c'est la détruire tout à fait. Si on la réduit à sa société, elle n'est plus surnaturelle, c'est une vulgaire ONG. Si on la réduit à son âme, elle n'est plus visible et organisée : c'est le chaos (Montanistes, Spirituels...)

\* Toute société est un groupe d'hommes (Matière : ici les baptisés) qui a une volonté commune (Forme : ici la Foi) qui a un but commun (Finalité : ici la vie éternelle), une Autorité commune (Efficacité : ici Jésus-Christ et son représentant visible, le pape)

\* Il n'existe que trois sociétés fondées par Dieu Lui-même (les autres sont simplement des innovations humaines, comme un club de sport ou un groupe industriel ou commercial) :

- la Famille, ou société conjugale (Naturelle et sacramentelle, mais imparfaite)
- l'État, ou société civile (Naturelle mais parfaite)
- l'Église, ou société du salut (Surnaturelle et parfaite)

a) **Le corps de l'Église**, c'est les chrétiens visiblement unis par **trois** conditions :

- le Baptême (d'eau : le Sacrement)
- la Profession de la Foi Catholique
- la reconnaissance de l'Autorité de l'Église.

Remarque : L'État de grâce n'est donc pas nécessaire pour appartenir à l'Église. Cette âme est un membre mort, mais un membre véritable.

b) **L'Âme de l'Église** est le **Saint-Esprit** (âme incréée) ou la **grâce** (âme créée). C'est cette âme qui vivifie le corps et en fait celui de Jésus-Christ, son épouse comme dit l'Apôtre Saint-Paul.

## II- LES MEMBRES DE L'ÉGLISE

- a) l'Eglise a trois parties
- Église militante : sur la terre
  - Église souffrante : au purgatoire
  - Église triomphante : au ciel

Pour appartenir à l'Eglise militante, nous avons vu les trois conditions (baptême, foi, soumission)

### Dés lors, ne font pas partie de l'Église :

- *Les Infidèles* (pas la Foi, ni le baptême, ni la soumission) ;
- *Les Apostats* (pas la foi, mais baptisés) ;
- *Les Hérétiques* (idem). Mais l'hérétique ne refuse qu'une partie de la foi (hérésie = choix) tandis que l'apostat la refuse tout entière. Cela revient au même parce qu'on ne peut pas refuser un seul dogme sans perdre entièrement la Foi.
- *Les Schismatiques* (foi, baptême mais pas de soumission). Le schismatique refuse le principe même de l'autorité ; **mais n'est pas schismatique celui qui, pour un grave mobile, aura refusé d'obéir**. Ce n'est pas la même chose. Si un père demande à son fils de voler, le fils doit refuser. Mais il ne peut plus dire que son père n'est pas son père.
- *Les Excommuniés*. Même chose que le schismatique, sauf que ce n'est pas lui qui est sorti de l'Église, mais c'est l'Église qui l'en a retranché (exemple : l'avortement).

### b) "Hors de l'Église pas de salut" (Vérité de Foi, définie par l'Eglise)

- Celui qui n'appartient pas au corps de l'Église, **alors qu'il le pourrait**, est certainement perdu et ira en enfer.
- Mais si quelqu'un est hors du corps de l'Église **sans faute de sa part** (ignorance invincible du baptême, des principaux mystères, etc.) Il pourra être sauvé aux conditions suivantes :
- Il croit que **Dieu existe** et qu'Il est **Providence** (Cf. Heb 11, 6). Il a donc la même **Foi** que nous, mais rudimentaire quant à son objet ; ainsi qu'une vraie **Espérance** de salut
- Il observe ce qu'il ne peut pas ignorer de la loi de Dieu : la loi naturelle ou les 10 commandements ; c'est en cette pratique qu'il possède donc une vraie **Charité** envers Dieu.

**Remarque importante:** puisque cet homme est en état de grâce, il appartient donc à l'âme de l'Église. Il est donc bien **salvé par l'Église**. Il n'y a donc, pour lui comme pour les autres, aucun salut en dehors de l'Église. Le nombre et la qualité de ces âmes ne sont connus que de Dieu...

